



Chapitre 22 : Les priorités pour l'enseignement du français

L'école maternelle, école du langage

- Stimuler et structurer le langage oral,
- Développer la compréhension de messages et de textes entendus,
- Développer et entraîner la conscience phonologique,
- Guider l'apprentissage des gestes graphiques et de l'écriture.

Lecture à l'école élémentaire : construire le parcours d'un lecteur autonome

- Comprendre en maîtrisant le code alphabétique,
- Comprendre le sens explicite et les implicites des textes,
- Comprendre des textes longs,
- Partager ses lectures, le plaisir de lire et de mieux comprendre.

Enseignement de la grammaire et du vocabulaire à l'école élémentaire : un enjeu moyen pour la maîtrise de la langue française

- L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire : des enjeux de compréhension et d'expression,
- Des connaissances et compétences attendues restreintes pour poser les bases solides d'un enseignement de la syntaxe,
- Les modalités de l'enseignement : une politique régulière et structurée.

Notion de compétence : s'appuie sur les ressources que l'élève possède et qu'il va être en mesure de mobiliser au moment opportun pour exercer efficacement sa tâche, son activité. L'enjeu final pour l'enseignant est que la compétence acquise par l'élève puisse être utilisée dans d'autres domaines d'apprentissages.

Notion d'objectif : ils précisent l'intention pédagogique de l'enseignant. Hiérarchisation des objectifs:

- L'objectif général (fin de cycle, de l'année ou de séquence),
- Le ou les objectifs spécifiques (de la séance).

Organisation de l'enseignement

- Intégrer les compétences transversales (collaboration...) en vue d'une transférabilité des compétences acquises dans d'autres situations d'apprentissages,
- Faire comprendre aux élèves ce que l'on attend d'eux,
- Pendant la séquence :
 - Phase d'appropriation (que les élèves comprennent ce qu'on attend d'eux),
 - Phase de recherche (penser à la différenciation),
 - Phase de structuration (institutionnalisation),
 - Phase d'entraînement et de remédiation,
 - Phase d'évaluation.

(Puis réinvestissement → transfert de compétences).

Les outils mis à disposition de l'élève

- Les outils pour structurer les savoirs (cahiers, répertoires...),
- Les outils pour s'entraîner (cahier d'essai, d'expériences, d'écriture, ardoise...),
- Les outils pour garder la mémoire de la vie de l'élève et communiquer (un cahier de vie, un carnet de projet, carnet de lecteur ou de littérature). Garder une trace des événements vécus en faisant partie de la vie quotidienne de l'élève. La dimension affective est prise en compte. Ces événements sont considérés comme fédérateurs au sein d'une classe. Ils permettent de communiquer avec les familles,
- Les outils d'évaluation.

Gestion de l'hétérogénéité des élèves : la différenciation n'est pas de l'individualisation. Les élèves sont souvent assemblés par groupe de compétences et de besoins.

CRPE Facile